

Compte-rendu de réunion du 29/03/2016 à 18 heures 00

Date de convocation : 21/03/2016

Présents : Mme NICKERT, POIGNET, ROUDIER,
Mrs DELVERT, GARRIGOU, MOURA, BLADIER, FOCHE, MARIAGE, IZARD, BERNARD, DIAS,
LE GOFF,

Excusés : Mme GUITOU Procuration : Mme FRAYSSE donne procuration à M. BERNARD

Secrétaire de séance : Mme ROUDIER

Ordre du jour :

- **Approbation compte rendu du dernier conseil municipal**
- **Vote des comptes administratifs 2015**
- **Approbation affectation des résultats**
- **Approbation des comptes de gestion**
- **Vote des budgets primitifs 2016**
- **Vote des taux communaux d'imposition**
- **Questions diverses**

Election du secrétaire de séance

Mme ROUDIER Jocelyne est élue secrétaire à l'unanimité.

Approbation compte rendu du 14 janvier 2016

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Mr le maire demande au conseil, la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

➤ **Délibération concernant le choix entre les 2 propositions pour le changement du camion.**

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

➤ **VOTE POUR LE CHANGEMENT DU CAMION**

Mr le maire explique l'ajout de ce point car pour bénéficier des offres tarifaires, il est nécessaire de prendre une décision avant le 31 Mars.

Mr le Maire expose au conseil les 2 propositions présentées, à savoir :

- Garage RENAULT de SOUILLAC :

Véhicule RENAULT MASTER CHASSIS simple cabine CC GCF PROPU R3500 L2 DCI165
avec montage benne basculante au prix de 27 065,79 euros TTC
Reprise du véhicule IVECO DAILY pour un montant de 7 000,00 Euros TTC.

- Garage PEUGEOT de SOUILLAC :

Véhicule PEUGEOT BOXER Confort SR Benne 335 L2 2,2L HDI 135 au prix de
26 806,96 euros TTC.
Reprise du véhicule IVECO DAILY pour un montant de 7 300,00 Euros TTC.

A l'unanimité, le conseil se prononce pour le choix du Véhicule RENAULT MASTER.

➤ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Election du président de séance : M. DELVERT est élu à l'unanimité.

M. le Maire cède la parole à Nathalie DENIS, qui présente les comptes administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CAMPING.

En section de fonctionnement

DEPENSES : 20 027.11 €

RECETTES : 19 886.75 €

RESULTAT DE CLOTURE : - 140.36 €

En section d'investissement

DEPENSES : 0,00 €

RECETTES : 181.30 €

RESULTAT DE CLOTURE : 181.30 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT

En section de fonctionnement

DEPENSES : 39 620.44€

RECETTE : 58 808.10 €

RESULTAT DE CLOTURE : 19 187.66 €

En section d'investissement

DEPENSES : 7 194.05 €

RECETTES : 18 139.18 €

RESULTAT DE CLOTURE : 10 945.13 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE L'EAU

En section de fonctionnement

DEPENSES : 15 770.09 €

RECETTES : 33 465.07 €

RESULTAT DE CLOTURE : + 17 694.98 €

En section d'investissement

DEPENSES : 52 940.64 €

RECETTES : 91 116.51 €

RESULTAT DE CLOTURE : + 38 175.87 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL

En section de fonctionnement

DEPENSES : 330 779.26 €

RECETTES : 369 839.29 €

RESULTAT DE CLOTURE : + 39 060.03 €

En section d'investissement

DEPENSES : 84 023.81€

RECETTES : 29 757.47€

RESULTAT DE CLOTURE : - 54 266.34€

La présentation des comptes administratifs étant réalisée et en l'absence de questions, Mr le maire se retire après avoir donné la parole à Mr Alain Delvert afin de faire voter les comptes administratifs.

A l'unanimité, le conseil municipal valide les comptes administratifs 2015.

➤ **VOTE DES COMPTES DE GESTION**

Après lecture des comptes de gestion des budgets CAMPING, ASSAINISSEMENT, EAU, COMMUNE, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

• Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015:

Budget Camping :

Besoin de financement (1068) :	0,00 €
Excédent de fonctionnement (002)	15 594.88€
Excédent d'investissement (001)	3 534.35€

Budget Assainissement :

Besoin de financement (1068) :	0,00 €
Excédent de fonctionnement (002)	195 370.93€
Excédent d'investissement (001)	141 600.53€

Budget Eau :

Besoin de financement (1068) :	0,00€
Excédent de fonctionnement (002)	51 070.93€
Excédent d'investissement (001)	164 165.31€

Budget Commune :

Besoin de financement (1068) :	46 540.66 €
Excédent de fonctionnement (002)	103 681.75 €

L'affectation des résultats d'exploitation est approuvée à l'unanimité.

➤ **PROPOSITION et VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016**

M. le Maire cède la parole à Mme DENIS, secrétaire, qui présente les budgets.

• Budget CAMPING

Le budget primitif 2016 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **35 594.88 €**,

DEPENSES

Chapitre 11 : charges de gestion générale	11 003.58€
Chapitre 12 : charges de personnel	11 200.00€
Chapitre 65 : charges diverses	10.00€
Chapitre 66 : charges financières	200.00€
Chapitre 042 : amortissement	181.30€
Chapitre 023 : virements de la section d'Investissement	13 000.00€

RECETTES

Chapitre 70 : produits des services	20 000.00€
Chapitre 002 : excédents de fonctionnement	15 594.88€

En section d'investissement à **16 715.65 €**.

DEPENSES

Chapitre 2188 : autres	16 715.65€
------------------------	------------

RECETTES

Compte 040 : amortissements	181.30€
Compte 001 :	3 534.35€
Compte 021 : virement de la section de fonctionnement	13 000.00€

Budget voté à l'unanimité

• Budget ASSAINISSEMENT

Le budget primitif 2016 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **244 781.16 €**,

DEPENSES

Chapitre 11 : charges de gestion générale	46 641.98€
Chapitre 12 : charges de personnel	10 000.00€
Chapitre 023 : virements section d'investissement	170 000.00€
Compte 042 : amortissements	18 139.18€

RECETTES

Chapitre 70 : produits des services	40 000.00€
Chapitre 74 : primes d'épuration	0,00 €
Chapitre 77 : quote-part subvention investissement	4 410.23€
Chapitre 002 : excédents de fonctionnement	195 370.93€

En section d'investissement à **302 739.71 €**.

RAR : 57 000.00€

DEPENSES

Opérations :

- extension réseau:	20 000.00€
- amélioration station épuration:	10 000.00€
RAR* 7 000.00 €	
- travaux divers:	10 000.00€
RAR* 50 000€	
- participation voies et réseaux:	30 000.00€
RAR* 0.00€	
- acquisition terrain:	10 000.00€
RAR* 0.00€	
- nouvelle station:	170 000.00€
- acquisition matériel :	40 000.00€
RAR* 0.00€	
Chapitre 13 : subventions investissement	4 410.23€
Chapitre 20 : dépenses imprévues	8 329.48€

RECETTES

Compte 1068 : affectations de résultat	0, 00 €
Chapitre 021 : virement section de fonctionnement	170 000.00€
Chapitre 040 : amortissements	18 139.18€
Chapitre 001 : Excédent investissement	141 600.53€

Budget voté à l'unanimité• Budget EAU**Le budget primitif 2015 s'équilibre :**En section de fonctionnement à **95 150.84 €**,DEPENSES

Chapitre 011 : charges de gestion générale	67 229.50.00€
Chapitre 012 : charges du personnel	3 000.00€
Chapitre 65 : charges diverses	10 000.00€
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	0.00€
Chapitre 66 : intérêts des emprunts	0.00€
Chapitre 023 : virement section d'investissement	0.00€
Compte 681 : amortissements	14 921.34€

RECETTES

Chapitre 70 : produits des services	33 000.00€
Chapitre 77 : quote-part subvention investissement	11 079.91 €
Chapitre 002 : excédent de fonctionnement	51 070.93€

En section d'investissement à **218 546.65 €**.

RAR* DEP : 20 000.00€

RAR* REC : 39 460.00€

DEPENSES

Opérations :

- protection périmètre de captage:	10 000.00€	RAR* 0.00€
- poteau incendie:	10 000.00€	RAR* 0.00€

- travaux divers:	146 000.00€ RAR* 20 000.00€
- mise en conformité stat de pompage:	20 000.00€ RAR* 0.00€
-PUP:	20 000.00€ RAR*
Chapitre 040 : subventions investissement	11 079.91€
Chapitre 020 : dépenses imprévues	1 466.74€

RECETTES

Compte 21311 et 21561 autres:	20 000.00€
Compte 16: emprunt	0.00€
Compte 1068 : affectation de résultat	0.00€
Chapitre 021 : virement section de fonctionnement	0.00€
Chapitre 040 : amortissement	14 921.34€
Compte 001: excédent année précédente	164 165.31€

Budget voté à l'unanimité

- Budget communal

Le budget primitif 2016 s'équilibre :

En section de fonctionnement à **444 303.75 €**,

DEPENSES

Chapitre 11:charges de gestion générale	118 130.57€
Chapitre 012: charges du personnel	135 800.00€
Chapitre 014: reversements fiscalité	20 000.00€
Chapitre 65 : charges diverses	81 368.00€
Chapitre 66 : intérêts des emprunts	9 167.00€
Chapitre 67 : titres annulés	1 000.00€
Chapitre 023: virement section investissement	77 600.00€
Compte 681 : amortissements	1 238.18€

RECETTES

Chapitre 013 : remboursement sur rémunération	0.00€
Chapitre 70 : produits des services	20 800.00€
Chapitre 73 : produits fiscaux	205 254.00€
Chapitre 74 : dotation:	99 568.00€
Chapitre 75 : loyers	15 000.00€
Chapitre 002 : excédent de fonctionnement:	103 681.75€

En section d'investissement à **248 046.84 €**.

RAR* : D= 14 574.00€ R= 12 554.00€

DEPENSES

Opérations :

- enfouissement réseau:	0.00€ RAR* 850.00€
- église Cieurac:	22 600.00€
- réfection restaurant l'alouette:	20 000.00€
- aménagement sécurité:	0.00€ RAR* 8 724€
- aménagement bâtiment atelier:	115 000.00€ RAR* 5 000€
- aménagement voirie Molière:	10 000.00€
- éclairage pont Louis Vicat:	9 249.18€

Chapitre 16 : capital d'emprunt:	22 157.00€
Cautonnement:	2 500.00€

Chapitre 020 : dépenses imprévues	0.00€
-----------------------------------	-------

RECETTES

Opérations :

- aménagement sécurité:	RAR* 12 554.00€
- aménagement atelier:	18 000.00€
Compte 16 : emprunts	97 000.00€
Compte 1068 : affectations de résultat	46 540.66€
Chapitre 010 : FCTVA + TLE	7 668.00€
Chapitre 021: virement section de fonctionnement:	77 600.00€
Chapitre 040 : amortissements	1 238.18€

Budget voté à l'unanimité

Mr le Maire rappelle les taux d'imposition pour la commune de LANZAC :

- Taxe d'habitation : 7,51 %
- Taxe sur le foncier bâtie : 17,18 %
- Taxe sur le foncier non bâtie : 139,06 %

Ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2009 et depuis 2013 nous enregistrons une baisse régulière des dotations de l'Etat. La DGF est passée de 77 816,00 euros en 2013 à 71 125,00 euros en 2015. En conséquence il propose que pour cette année de revoir à la hausse les taux et propose une augmentation de 2% du produit des taxes ce qui représente un produit supplémentaire de 3 594,00 euros.

Après discussion, Mr le Maire met la proposition au vote qui recueille 6 votes favorables.

Mr le Maire demande qui serait favorable pour une variation de 1 % du produit des taxes, cette proposition ne recueille que 3 votes favorables.

Devant le constat qu'aucune des 2 propositions ne permet de dégager un consensus général, il propose que ce vote soit reporté au prochain conseil qui se déroulera la semaine suivante, en espérant avoir les informations sur les dotations de l'année et de vérifier avec la DGFIP les règles de variation des différents taux.

La séance est levée à 21 h 15.